

FAITS MARQUANTS 2009

Janvier

- 1^{er}
- Prix du litre d'essence : 142,3 F.CFP ; prix du litre de gazole : 118,1 F.CFP.
 - Conformément à la délibération du 6 décembre 2006 créant l'Indice de Révision des Loyers (IRL), la majoration plafonnée des loyers à usage d'habitation passe de 50% à 75% de l'augmentation de l'IRL jusqu'au 31 décembre 2009.
 - Mise en place de la Loi du pays n°2009-3 et de la délibération n°458 du 8 janvier 2009 portant réforme de la branche assurance vieillesse et veuvage du régime général de sécurité sociale, et d'autres mesures d'ordre social.
- 17
- Mise en service du Betico 2, qui effectue des rotations entre Nouméa, l'Île-des-Pins et les îles Loyauté, et peut accueillir 358 passagers, contre 256 sur le Betico 1.
- 20
- Eramet : signature d'un partenariat avec la Province Sud pour le développement des gisements de nickel de Prony et Creek Pernod, situés dans le sud de la Nouvelle-Calédonie.

Février

- 1^{er}
- Prix du litre d'essence : 129,80 F.CFP ; prix du litre de gazole : 106,90 F.CFP.
 - Revalorisation du SMG à 125 464 F.CFP et du SMAG à 106 644 F.CFP.
- 20
- SLN : Pierre Alla, directeur général, présente des propositions de mesures pour faire face au repli du marché du nickel.

Mars

- 1^{er}
- Prix du litre d'essence : 111,80 F.CFP ; prix du litre de gazole : 93,90 F.CFP.
- 10
- Réunion du syndicat des exportateurs de minerai pour évoquer l'arrêt actuel de l'usine hydrométallurgique de Yabulu en Australie (groupe BHP Billiton), seul débouché pour les latérites calédoniennes.
- 12
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie lance l'opération "éco chariot" avec 22 nouveaux articles qui portent à 43 le nombre d'écoproduits disponibles.
- 18
- Vote de la délibération n°466 du 18 mars 2009 arrêtant les dispositions du schéma de mise en valeur des richesses minières.
- 20
- Vote de la délibération n°25 du 20 mars 2009 relative au code de l'environnement de la province Sud.

Avril

- 1^{er}
- Prix du litre d'essence : 111,70 F.CFP ; prix du litre de gazole : 93,90 F.CFP.
- 13
- Vol inaugural de la nouvelle ligne aérienne assurée par la compagnie Air Austral entre Nouméa et Paris, via Saint-Denis de la Réunion et Sydney, à raison de deux rotations hebdomadaires.
- 14
- Le gouvernement déclare le secteur du nickel en situation de crise. Cette décision va permettre l'intervention du Fonds Nickel, créé par la délibération n°467 du 18 mars 2009.
- 16
- Vote de la Loi du pays n°2009-6 du 16 avril 2009 relative à la partie législative du code minier de la Nouvelle-Calédonie qui a pour objectifs de clarifier et simplifier les réglementations minières applicables en matière de nickel, de chrome et de cobalt.
- 17
- Social : fin de la grève à la CSP-Véolia qui aura duré 22 jours.
- 21
- Social : signature d'un protocole d'accord entre CARSUD et l'USTKE, après 18 mois de perturbations dans les transports.
- 22
- Mise en place par la province Sud, de "l'Observation Et l'Information sur L'environnement" ("OEIL"), chargé de la surveillance des impacts environnementaux de Vale Inco.
- 24
- Inauguration du gîte "Kanua Tera ecolodge" (3 étoiles) à Port Boisé (province Sud).

Mai

- 1^{er} • Prix du litre d'essence : 113,70 F.CFP ; prix du litre de gazole : 93,60 F.CFP.
- 6 • Mise en place, par le gouvernement, d'un "éco ordinateur" à 54 000 F.CFP.
- 10 • Élections provinciales : 135 932 électeurs, inscrits sur les listes spéciales, ont été appelés à élire les assemblées de province de la Nouvelle-Calédonie, dont sera issu le Congrès, lequel élira à son tour le gouvernement calédonien. La répartition des sièges se fait, en province Sud, entre "Rassemblement-UMP" (15 sièges), "Calédonie ensemble" (11), "L'avenir ensemble-LMD" (8), "FLNKS" (4) et "RPC" (2), en province Nord : "Union nationale pour l'indépendance" (9), "UC-FLNKS" (8), "Parti travailliste" (3), "Rassemblement-UMP" (1) et "Une province pour tous" (1) et en province des îles Loyauté : "UC-FLNKS" (6), "UNI-FLNKS" (4), "Parti travailliste" (2) et "Dynamique autochtone" (2).
- 15 • Élections provinciales : Pierre Frogier est élu président de la province Sud, Paul Néaoutyine président de la province Nord et Neko Hnepeune président de la province des îles Loyauté.
- 19 • Conflit Aircal : après 64 jours d'une grève commencée le 17 mars 2009 et pénalisant l'activité aérienne de la compagnie Aircal, les grévistes USTKE occupent l'aérodrome de Magenta. Sous la pression des forces de l'ordre, l'aérodrome est libéré mais le conflit n'est toujours pas réglé.
- 22 • Élections provinciales : les 54 membres du Congrès, répartis entre le "Rassemblement-UMP" (13 sièges), "Calédonie ensemble" (10), "L'avenir ensemble-LMD" (6), UC (8), UNI (8), FLNKS (3), "Parti travailliste" (3), RPC (2) et LKS (1), élisent Harold Martin comme président.
- 26 • Vale Inco : la province Sud autorise l'industriel à reprendre son activité, qui avait été suspendue par arrêté provincial le 9 avril 2009 suite à un déversement d'acide sulfurique.

Juin

- 1^{er} • Prix du litre d'essence : 124,80 F.CFP ; prix du litre de gazole : 87,60 F.CFP.
- 5 • Élection par le Congrès des 11 membres composant le nouveau gouvernement : Philippe Gomès, Pierre Ngaiohni, Dewé Gorodey, Jean-Claude Briault, Bernard Deladière, Philippe Germain, Philippe Dunoyer, Jean-Louis d'Anglebermes, Simon Loueckhote, Sonia Backes et Yann Devillers.
• Philippe Gomès est élu président du gouvernement.
- 7 • Élections européennes : les électeurs européens (y compris les Calédoniens) sont appelés à élire les députés qui siégeront au Parlement européen. 3 sièges sont attribués à l'Outre-Mer. Le Calédonien Maurice Ponga est élu "eurodéputé" pour le secteur Pacifique de l'outre-mer français.
- 8 • Application du PACS (pacte civil de solidarité) en Nouvelle-Calédonie suite à la parution de la loi n°2009-594 du 27 mai 2009.
- 15 • Le gouvernement se réunit pour élire son vice-président (Pierre Ngaiohni) et attribuer les différents portefeuilles.
- 16 • Parution au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie de la loi n°2009-594 du 27 mai 2009 pour le développement économique des outre-mers (LODEOM).
- 24 • Remaniement ministériel : le Chef de l'État redistribue les principaux portefeuilles du gouvernement de François Fillon. Marie-Luce Penchard remplace ainsi Yves Jégo aux fonctions de secrétaire d'État à l'Outre-Mer.
- 26 • Grippe A : le virus H1N1 fait son apparition en Nouvelle-Calédonie.

Juillet

- 1^{er} • Prix du litre d'essence : 126,3 F.CFP ; prix du litre de gazole : 91,7 F.CFP.
- 28 • Arrivée, pour un séjour de deux jours, de Marie-Luce Penchard, secrétaire d'État chargée de l'outre-mer.
- 30 • Pose de la première pierre du futur village des Jeux du Pacifique 2011.
- 31 • Finalisation du rachat de l'usine hydrométallurgique de Yabulu en Australie, propriété de Queensland Nickel, filiale de BHP Billiton, par des sociétés détenues par Clive Palmer.
• Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères, préside le troisième sommet France-Océanie qui se tient à Nouméa.

Août

- 1^{er} • Prix du litre d'essence : 124,2 F.CFP ; prix du litre de gazole : 92,5 F.CFP.
- 3 • Transferts de compétences : promulgation de la loi n°2009-970 du 3 août 2009 relative à l'évolution institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie. Ce texte, adopté par l'Assemblée Nationale et le Sénat et validé par le Conseil Constitutionnel, détaille les nouvelles compétences que devra exercer la Nouvelle-Calédonie et en détermine les modalités de transfert.

- 4 • Premier salon de la création d'entreprise à la CCI.
- 6 • Conflit Aircaal : signature d'un protocole d'accord de fin de conflit entre l'USTKE et la direction. La grève générale, commencée le 7 juin 2009 et touchant différents secteurs de l'économie, est suspendue.
- 31 • Grippe A : suite à la décrue de l'épidémie, le gouvernement met fin au dispositif sanitaire mis en place.

Septembre

- 1^{er} • Prix du litre d'essence : 129,5 F.CFP ; prix du litre de gazole : 98,8 F.CFP.
• Déclaration de politique générale de Philippe Gomès, président du gouvernement.
- 10 • Vale Inco : Peter Poppinga succèdera à Michel Sylvestre au poste de directeur général de Vale Inco Nouvelle-Calédonie.
- 29 • Le gouvernement décide que la teneur en soufre de l'essence devra être divisée par 10 au 1^{er} janvier 2010 pour réduire l'impact de la qualité des carburants sur la santé et l'environnement.

Octobre

- 1^{er} • Prix du litre d'essence : 128,8 F.CFP ; prix du litre de gazole : 97,9 F.CFP.
- 6 • Participation d'une délégation calédonienne, composée notamment de Philippe Gomès, à la quatrième commission de l'assemblée générale des Nations Unies chargée des questions de décolonisation, à New York.
- 17 • Élections provinciales : le Conseil d'État annule l'élection provinciale du 10 mai 2009 aux îles Loyauté, au motif d'une "accumulation d'irrégularités d'une ampleur particulièrement significative".
- 21 • Social : tenue du quatrième forum du dialogue social à Nouméa.

Novembre

- 1^{er} • Prix du litre d'essence : 130,1 F.CFP ; prix du litre de gazole : 96,4 F.CFP.
- 9 • Vote par le Congrès de la délibération n°25 relative à la hausse de 5,71% des dépenses hospitalières pour l'année 2010.
- 17 • SLN : annulation du permis de recherche qui avait été attribué à la SLN sur le gisement minier de Prony Ouest.
- 19 • SLN : tenue du conseil d'administration de la SLN en présence de Patrick Buffet, PDG d'Eramet, et présentation du PAC (plan d'amélioration de la compétitivité portant sur les coûts fixes).
- 30 • Transferts de compétences : adoption par le Congrès des Lois du pays n°2009-9, n°2009-10 et n°2009-11 relatives au transfert des compétences en matière d'enseignement du second degré public et privé, d'enseignement primaire privé et de santé scolaire, de police et sécurité de la circulation maritime et aérienne intérieure.

Décembre

- 1^{er} • Prix du litre d'essence : 125,8 F.CFP ; prix du litre de gazole : 96,4 F.CFP.
- 6 • Elections provinciales : 14 101 électeurs des îles Loyauté élisent leurs conseillers provinciaux. Les sièges à l'assemblée de la province des îles se répartissent entre "l'Union Calédonienne-FLNKS" (6 sièges), le "Parti travailliste" (4), "Dynamique autochtone - LKS" (2) et "l'Union Nationale pour le Renouveau" (2).
- 7 au 18 • Environnement : à l'occasion du sommet de Copenhague, rencontre entre le président du gouvernement Philippe Gomès, le député UMP Gaël Yanno et le ministre de l'écologie Jean-Louis Borloo afin de trouver avec l'État un moyen d'intégrer la Nouvelle-Calédonie dans les accords de lutte contre le réchauffement climatique.
- 9 • Social : suite à l'adoption par le Congrès de la délibération n°385 relative au statut particulier du corps des pompiers de l'aviation civile de la Nouvelle-Calédonie, les pompiers de Tontouta cessent leur mouvement de grève entamé le 30 novembre 2009.
• Adoption par le Congrès de la Loi du pays n°2010-1 relative à diverses dispositions concernant le droit du travail en Nouvelle-Calédonie.
- 11 • Élections provinciales : Néko Hnepeune est élu président de la province des îles Loyauté.
- 21 • Adoption par le Congrès des délibérations n°42 portant modification de la structure des prix du tabac, cigares et cigarettes et n°43 relative au budget primitif 2010 de la Nouvelle-Calédonie.
- 30 • Adoption par le Congrès de la Loi du pays n°2010-2 relative aux modalités de fixation du salaire minimum garanti. Pour la période allant du 15 janvier 2010 au 30 juin 2012, le gouvernement fixera le montant du SMG par arrêté. Le SMAG augmentera aux mêmes dates et proportionnellement au SMG.